

ZOOM - PAGE 3

UN NOUVEAU VENT
SOUFFLE SUR COULOGNE.
2025, L'AVENIR



JEUNESSE - PAGE 12

LE RELAIS PETITE
ENFANCE EST OUVERT



CULTURE - PAGE 14

JOYEUX ANNIVERSAIRE À
TOI, CHÈRE
MÉDIATHÈQUE !



UNE NOUVELLE STATION D'ÉPURATION À COULOGNE

UN PROJET DE GRAND CALAIS TERRES & MERS, PAGE 10



EN BREF

Collecte alimentaire pour nos 30 millions d'amis

Le Conseil Municipal des Jeunes a fixé les prochaines dates de collecte et donne rendez-vous : les 4 et 11 mai au parking Carrefour Express !



Vous avez déclaré votre flamme à la Saint-Valentin ?

Flashez ce QR-CODE pour accéder à votre message !



L'inscription à la médiathèque, c'est un accès illimité à la culture

Retrouvez les informations de la médiathèque, les tarifs, jours d'ouverture...en scannant ce QR -CODE.



Plantation des arbres de naissance

L'année dernière, quelques arbres plantés ont donné leurs fruits... Cette année, l'opération continue avec une nouvelle plantation qui a eu lieu le samedi 1er mars au Parc Lucie Aubrac.



Directeur de la publication : Guillaume Loeuilleux

Comité rédactionnel :

Guillaume Loeuilleux, Andjy Ricart, Jérémy Charavel, Sylvie Creton

Photos : Ville de Coulogne, Stock Adobe licence, Freepik et Pixabay libre de droit

Création graphique et réalisation support : Charlotte Petit

Impression : ICV Imprimerie - Imprimé à 2700 exemplaires - Magazine consultable sur www.ville-coulogne.fr



Le partenariat avec l'établissement français du sang perdure

Les collectes de sang organisées à Coulogne rassemblent à chaque fois au minimum 60 personnes. Le partenariat continue cette année avec 3 dates : le 15 février dernier, le 6 juin et le 7 novembre !

Accédez aux quelques infos manquées de juin à septembre 2024 !



2 publications de magazine auront lieu en 2025 ! Prochaine édition en septembre !

SOMMAIRE

P3 LE ZOOM

P5 TRAVAUX

P8 DÉMO. LOCALE ET URBANISME

P11 NUMÉRIQUE ET COMM'

P12 JEUNESSE

P14 CULTURE

P16 ACTION SOCIALE

P18 HISTOIRE

P22 SPORT

P24 AGENDA

P26 GRAND CALAIS TERRES & MERS

P27 ÉTAT CIVIL

P28 CONSEILS MUNICIPAUX

P29 TRIBUNES



L'ÉDITO

Chères Coulonnoises, chers Coulonnois,

Je profite de ce premier magazine de l'année 2025 pour adresser mes vœux à celles et ceux qui n'ont pas eu la possibilité de venir à la cérémonie organisée le 17 janvier dernier.

L'année 2024, bien que portée par l'effervescence des jeux olympiques, s'est terminée avec un gouvernement dissous, des images horribles du passage du cyclone Chido à Mayotte et les bombes qui continuent de frapper l'Ukraine et le Proche-Orient.

Nous sommes tous inquiets face à une politique nationale et internationale instable, face à un budget difficilement voté au niveau national. Bien que notre pays soit en pleine crise politique et environnementale, nous devons croire en notre démocratie locale. A notre échelle, elle est primordiale et existe grâce à vous, chers habitants.

Je vous le dis sincèrement, nos moyens seront limités cette année. « Limités » oui mais cela ne veut pas dire que nous ferons moins bien. Les élus locaux et les services de la ville préparent d'ores et déjà une année où la solidarité et la proximité seront les maîtres mots. Nous devons, ensemble, franchir les obstacles, nous préserver, nous protéger et poursuivre les projets que nous avons engagés.

Je profite également de ce premier édito de l'année pour remercier l'engagement de nos associations, de nos partenaires, de nos prestataires et de nos élus locaux sur l'accompagnement de nos projets qui nous permettent de répondre au mieux au service public. La solidarité se construit aussi par nos relations publiques et la confiance que l'on associe à chaque partie prenante.

Je termine cet édito de la même manière que mon discours en janvier dernier... « Je nous souhaite des moments de célébration et de communion, des moments où, malgré la morosité, les inquiétudes que j'ai évoquées, on se rappelle qu'il n'y a pas de force plus grande que celle de l'optimisme et de l'espérance. Ce sont les mots de cette année.

Très bonne année à toutes et à tous ! Vive Coulogne et vive ses habitants. »

Guillaume Loeuilleux.



SUIVEZ LES ACTUS



VILLE DE COULOGNE



@VILLEDECOULOGNE



VILLE.DE.COULOGNE



VILLE-COULOGNE.FR



@VILLEDECOULOGNEOFFICIEL



LIVRET D'ACCUEIL
VERSION NUMÉRIQUE

LE ZOOM

UN NOUVEAU VENT SOUFFLE SUR COULOGNE



En 2025, la municipalité souhaite parier sur l'avenir de Coulogne malgré une situation politique et budgétaire sous tension.

Lors de la cérémonie des vœux en janvier dernier, le ton était donné dès le départ : il faut croire en l'avenir Coulogne. Parmi les enjeux : s'assurer d'une transition énergétique, écologique, réinventer les festivités et les projets tout en préservant les finances de la ville.

QUELLE DÉMARCHE SERA MISE EN PLACE ?

La municipalité laissera la parole aux administrés lors d'une réunion par mois organisée le samedi matin. L'objectif est d'impliquer les habitants sur la réflexion de problématiques locales : sécurité, écologie, communication, emploi, jeunesse...

COMMENT FAIRE ?

La municipalité compte sur ses partenaires et investisseurs fidèles pour soutenir et maintenir l'accompagnement de projets.

Parmi eux :

- Madame Natacha Bouchart, en tant que vice-présidente de Grand Calais Terres & Mers qui a co-financé à 50% l'achat d'une balayeuse de voirie et inauguré la station d'épuration rue des rosiers, un investissement de 3 millions d'euros au total.
- Madame La Sous-Préfète, Agathe Cury avec le suivi des dossiers de subvention de DETR* et de la DSIL*.
- Le Conseil Régional, qui a subventionné en 2024 à hauteur de 20 000€, la pose de menuiseries bois très performantes et fabriquées avec des essences régionales à la salle polyvalente.
- Le Département du Pas-de-Calais pour son accompagnement et ses nombreux partenaires durant nos manifestations culturelles et sportives.

La ville compte aussi sur ses acquis. Par exemple, en faisant partie des 20 lauréats de l'appel à projet ACTEE*, la municipalité peut faire appel à un tiers investisseur. A cet effet, la ville évite de réaliser des emprunts et le tiers investisseur sera rémunéré par les recettes réalisées. Les investissements porteront sur la rénovation de bâtiments publics.

*DETR : Dotation des équipements des territoires ruraux

*DSIL : Dotation de soutien à l'investissement local

*ACTEE : Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique, est un programme porté par la FNCCR la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), porteur principal et par ses co-financeurs. Site programme.cee.actee.fr

QUELQUES CHIFFRES 2024 DE L'ACTIVITÉ DE LA MAIRIE ET DU CCAS

SERVICES TECHNIQUES

45
hectares de pelouse
tondues

736 interventions

33 km de fauchage
réalisés

URBANISME

236
traitements d'actes
d'urbanisme

500 rédactions de
courrier

INFORMATIQUE

9
installations de
panneaux solaires

11 caméras
installées

COMM' ET ÉVÉNEMENTS

4 281
retours par mails aux assos,
prestataires, partenaires...

354 rédactions d'articles,
contrats, conventions

LES JEUNES SONT L'AVENIR DE LA VILLE

JEUNESSE

27 360

repas servis

654 dossiers uniques traités

CRÈCHE

5 250

repas servis

10 550

couches changées

RH ET COMPTABILITÉ

32 500

lignes de fiches de paie vérifiées

60 délibérations rédigées

RÉGLEM. ET ÉTAT CIVIL

590

rédactions d'arrêtés municipaux

693 actions liées à l'état civil

MÉDIATHÈQUE

27 000

documents prêtés

3 100

personnes ont assisté aux animations

CCAS

980

colis distribués pour Noël

1 170

aînés ont participé au repas du Maire

La construction de logements récents et ceux à venir rue Louis Denis permettra aux jeunes actifs d'être au plus proche des lieux de développement de l'industrie du travail : Calais, Marck, Bourbourg, Dunkerque par exemple. La ville compte aussi sur leurs ambitions pour développer davantage les commerces de proximité et permettre au cœur de vie d'être redynamisé.



Le nouveau conseil municipal des jeunes, en photo ci-dessus, a participé activement à la cérémonie des voeux. Leur représentation théâtrale a été appréciée du public.

Les projets des enfants restent ambitieux chaque année et à leur image. Dès le plus jeune âge, les enfants veulent s'investir pour le bien commun, pour l'intérêt général et l'avenir-même de la ville de Coulogne. Rendez-vous en rubrique «Jeunesse» pour les découvrir un peu plus.

L'INTERGÉNÉRATION

Le Centre d'Action Sociale de la ville a déjà initié la mise en place d'ateliers intergénérationnels en accueillant les enfants des garderies ou des écoles lors d'activités. Le but est de transmettre l'expérience aux plus jeunes et d'accompagner les aînés en perte d'autonomie.

C'est également en ce sens que la ville se projette dans la mise en place en 2026, d'un béguinage. Les logements seront adaptés à l'accueil des aînés et notamment pour les équipements et le financement.

La qualité de vie des aînés de Coulogne sera améliorée et sécurisée.

2024 : L'ANNÉE DE LA REMISE EN ORDRE

CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ :

PERSONNEL

- Une mise à jour de l'organigramme
- Un rattrapage sur le retard de formation des agents
- La mise en place de la prime "Macron"/ pouvoir d'achat
- Une remise en place des entretiens professionnels (obligation réglementaire)
- L'écriture et la mise en place des Lignes Directrices de Gestion (essentielles après l'adoption du RIFSEEP et pour le bon déroulement de carrières des agents).
- Modernisation des pratiques avec la mise en place, en mars 2025, d'un logiciel de saisie/ horaires / congés.
- Une rédaction et adoption du guide local de la commande publique
- Une mise en place d'une procédure d'achat dont l'objectif est de réduire le coût. Une formation budgétaire de base à tous les agents a été réalisée.

TRAVAUX

UN ESPACE PUBLIC RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT



AVANTAGES ? #Environnement #Économie #Solaire #CadredeVie

En décembre, la ville a entrepris la pose de 9 candélabres avec des panneaux photovoltaïques.

POURQUOI DES CANDÉLABRES ?

L'objectif est d'éviter de créer des réseaux aériens ou des réseaux enterrés qui permettent d'alimenter les lampes en électricité.

QUELS SONT LES BÉNÉFICES ?

Les panneaux photovoltaïques permettent d'économiser la location de compteurs et suppriment la consommation d'électricité.

PAR QUI LA POSE A-T-ELLE ÉTÉ EFFECTUÉE ?

Par les agents des services techniques de la ville.

EN COMBIEN DE TEMPS ONT-ILS ÉTÉ MIS EN PLACE ?

Les agents ont posé 3 candélabres par jour grâce à la location d'une nacelle.

La réalisation des socles a démarré en octobre grâce à une toupie en béton pendant une demi-journée et les candélabres ont été installés de décembre à janvier.

QUEL FINANCEMENT ?

La ville a investi entièrement dans ce nouvel équipement afin de répondre à une démarche de développement durable.

OÙ ONT-ILS ÉTÉ POSÉS ?

- 3 dans l'Allée des Aubépines
- 3 dans l'Allée des Cyprés
- 1 le long de la Route de Guînes pour éclairer l'abri bus
- 2 de chaque côté du Pont à 2 trous pour le passage des étudiants du quartier de Préville qui prennent le bus

LE SITAC INSTALLE DE NOUVELLES BORNES VEL'IN



AVANTAGES ? #Partenariat #MobilitéDouce #Santé&Sport

Toujours dans une démarche environnementale et notamment pour limiter l'émission de gaz à effet de serre, la ville, en collaboration avec le SITAC a installé deux nouvelles stations de Vél'in.

OÙ SONT-ELLES ?

L'une se situe à Préville, Allée des Arums, la seconde est positionnée à l'intersection de la Rue Armand Lefebvre et de l'Allée des Lys dans le quartier de Trou-Gai.

LE PONT DE LA PLANCHE TOURNOIRE EN SÉCURITÉ



AVANTAGES ? #Sécurité #CadredeVie

L'entreprise Steeplus est intervenue sur le pont de la Planche Tournoire afin de renforcer les structures qui supportent l'axe routier*. En effet, depuis plusieurs années, les Voies Navigables signalent qu'il doit être ressoudé et que le garde-corps doit être remis aux normes. Ces travaux ont été réalisés en décembre 2024.

*Généralement désigné sous le terme de « tablier »

Les Voies Navigables de France ont en charge les réseaux fluviaux complémentaires. Ils assurent la logistique fluviale durable, l'aménagement des territoires et le développement touristique et assurent aussi la gestion globale de l'eau. (Renseignement vnf.fr)

UN GRAND NETTOYAGE DE PLUS DE 2KM DE FOSSÉS



AVANTAGES ? #PréventionInondations #Propreté

Les inondations ont déjà touché une partie de la commune et pour y remédier, les agents techniques de la ville ont réalisé le curage de plusieurs fossés.

QUELS OBJECTIFS ?

Nettoyer les fossés, en retirant les mauvaises herbes et les déchets accumulés, permet à l'eau de s'écouler plus facilement durant les fortes pluies.

OÙ ?

- De l'Allée du Muguet à Allée des Glycines : 1200 mètres
- Le long du Complexe des Saules : 500 mètres
- Allée des Peupliers : 300 mètres
- Chemin du Grand Large : 300 mètres
- Rue Arthur Bart à proximité du stade Sery : 50 mètres

PAR QUEL SERVICE A ÉTÉ RÉALISÉ LE NETTOYAGE ?

Les agents du service technique avec l'aide de l'équipe d'insertion environnement et solidarité ont réalisé le curage des fossés notamment aux abords de Préville et la Rue Arthur Bart. Concernant les autres lieux, l'entreprise Joan a été mandatée.

A QUELLE PÉRIODE A ÉTÉ EFFECTUÉ CE TRAVAIL ?

Les agents ont déboisé, débroussaillé, évacué les déchets durant l'automne. Ceux concernant le stade Sery ont été effectués en ce début d'année.

QUEL INVESTISSEMENT ?

La ville a investi seule pour ces travaux et a loué une pelle afin d'aider les agents à réaliser l'entretien.

L'ÉGLISE SAINT-JACQUES



AVANTAGES ? #PréservationduPatrimoine #Sécurité

Des travaux de réfection de la toiture de l'église sont réalisés par l'entreprise Bernard BATTALIS et Fils.

DEPUIS QUAND ?

Les travaux ont débuté le 6 janvier et prendront fin le 6 août 2025.

QUEL INVESTISSEMENT ?

La ville participe à la rénovation de l'église à hauteur d'un peu plus de 83 000€ sur un coût total de 211 300 € HT.

Les travaux sont co-financés par le Conseil Départemental du Pas-de-Calais, Grand Calais Terres & Mers et grâce à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

RÉPARATIONS DE LA TERASSE DU FOOT



AVANTAGES ? #IsolationThermique #CadredeVie #Sécurité

En 2015 des infiltrations sont apparues sur la terrasse du Club House des vestiaires du foot située au stade Sery.

QUELS TRAVAUX ?

Afin d'améliorer ce cadre de vie pour l'association, quelques travaux ont été effectués :

- La terrasse a été remplacée et recouverte d'une étanchéité multicouche
- Les acrotères* ont été recouverts de tôles
- Le remplacement des lanterneaux
- De nouvelles tôles translucides
- La pose d'une isolation thermique de 100mm d'épaisseur
- Le remplacement des boîtes à eau et les descentes des eaux pluviales.

QUAND ?

Au mois de septembre.

PAR QUI ?

L'entreprise COCE située à Calais.

LE COÛT ?

53 472€ ont été investis par la ville.

*Il s'agit d'un muret en bordure de toiture/terrasse permettant une meilleure étanchéité.

UNE RÉSERVE DE MATERIEL POUR L'ÉCOLE MIXTE DU CENTRE



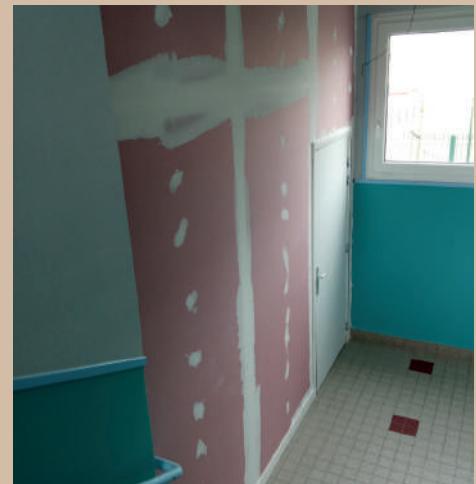
L'école Mixte du Centre détient désormais une réserve dans la salle de sports afin de ranger leurs équipements.

DEPUIS QUAND ?

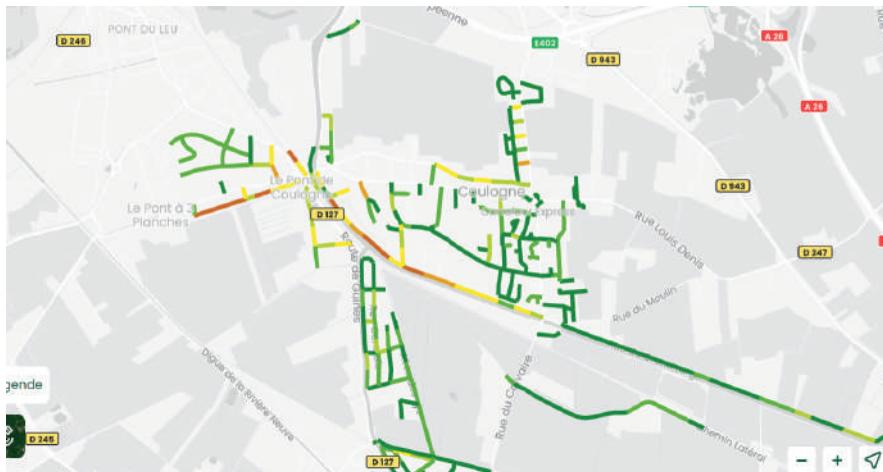
Le local a été aménagé pendant les vacances scolaires de février

PAR QUI ?

Les agents du service technique ont travaillé ensemble sur l'aménagement du local afin de simplifier la manutention de matériel par le corps enseignant.



LOGIROAD : UN NOUVEL OUTIL DE GESTION DU PATRIMOINE



L'utilisation de cet outil permet de travailler sur un programme pluriannuel d'interventions, chacune se référant au budget alloué par la collectivité.

Quelques exemples de repérage par l'outil : les fissures, les faïences, les arrachements.

Depuis Novembre 2024, la ville a acquis le **logiciel Logiroad** au sein du Service Technique. Il s'agit d'un outil permettant de recenser l'état de dégradation des voiries de la commune.

COMMENT FONCTIONNE T-IL ?

Une voiture de l'entreprise est équipée d'une caméra avec des capteurs permettant ainsi que de repérer l'état global des routes.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les 30 km de voiries communales ont été analysés.

QUELLES SONT LES PROCHAINES INTERVENTIONS ?

Rue Émile Dumont et Rue de Verdun.

DÉMO. LOCALE ET URBANISME



C'EST BIEN PLUS QU'UNE APPLICATION !



Pour contribuer à l'amélioration de votre sécurité et celle de vos proches.



Pour aider votre commune à lutter contre les cambriolages, les atteintes à l'environnement, les incivilités etc.



Pour vivre au sein d'une communauté d'utilisateurs soudée et bienveillante.

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION GRATUITEMENT

QUELQUES TÉMOIGNAGES DES UTILISATEURS

"Un matin d'hiver, j'ai entendu un bruit d'eau dans le jardin d'un voisin, mais je n'ai pas réagi. En fin d'après-midi, le bruit persistant m'a semblé suspect. Ne connaissant pas ce voisin, j'ai signalé la situation via l'application Voisins Vigilants et Solidaires. Un voisin a répondu rapidement : il avait alerté quelqu'un qui a stoppé une fuite d'eau importante dans une maison inoccupée, évitant ainsi des dégâts plus graves."

ARNAUD, VILLENEUVE LA GARENNE, LE 10 AVRIL 2024

"Mon mari a dû être transféré à l'hôpital d'Évreux, laissant notre voiture à Verneuil sur Aure. Immobilisée sans solution, mon voisin, membre des Voisins Vigilants, a appelé ses beaux-parents qui sont venus chercher la voiture pour moi. Leur aide m'a profondément touchée."

CATHERINE, ÉVREUX, LE 15 MAI 2024

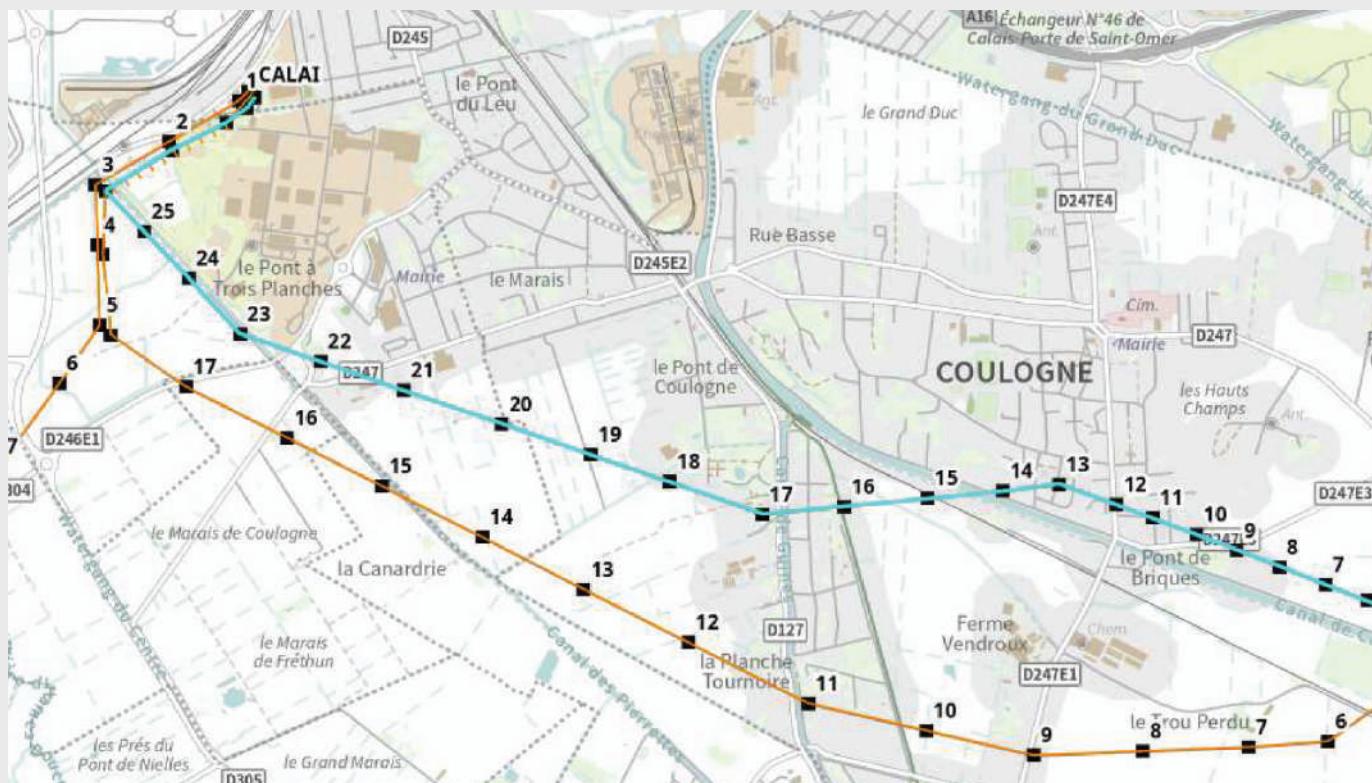
DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION SUR LES LIGNES ÉLECTRIQUES

Des lignes à 90 000 volts seront implantées dans le département du Pas-de-Calais et plus précisément entre Les Attaques et Calais. L'objectif est d'installer des lignes dans le respect des normes européennes en matière de dimensionnement mécanique. Pour cela, des remplacements de supports ou des renforts de fondations seront réalisés.

POURQUOI INSTALLER DES TRONÇONS AÉRIENS ?

- Sécuriser l'alimentation électrique des territoires
- Assurer la sécurité des tiers et des biens en garantissant la tenue mécanique de l'ouvrage
- Contribuer à la sûreté du système électrique et à la qualité de l'électricité en diminuant les risques d'avaries
- Prolonger la durée de vie de l'ouvrage pour une durée significative en assurant dans le temps sa résistance mécanique et en améliorant sa maintenabilité

SCHÉMA D'INTERVENTION



Les travaux les plus impactants pour les riverains se trouvent à l'emplacement des 4 pylônes 11, 12, 13 et 14 :

- À l'angle des rues Louis Blériot et Henri Sainsard : installation d'un nouveau support de type poteau béton en lieu et place de l'ancien n°11.
- Au numéro 12 et 13 : renforcement des fondations sans remplacer les pylônes.
- Au numéro 14 : remplacement sur domaine privé (propriétaire averti).

Les lignes de couleurs correspondent aux supports communs.

Renseignements : kathy.zielonka@mairie-coulogne.fr

À VENIR...

L'ÉTUDE HYDROGRAPHIQUE

Une réunion publique aura lieu entre mars et juillet en collaboration avec le bureau d'étude. La date sera prochainement confirmée.

GARAGE LAURENT, SITUÉ RUE DU GRAND LARGE

Il sera prochainement détruit et aménagé en parking.

VOUS AVEZ UN PROJET DE RÉNOVATION ?

Vous pouvez être accompagné dans vos démarches grâce à l'Espace Info Énergie.

COMMENT FAIRE ?

Contactez le 03 21 19 55 62 ou 03 21 19 55 00. Vous pouvez également vous renseigner à l'Hôtel Communautaire situé au 76 Boulevard Gambetta à Calais ou via eiecalaisis@grandcalais.fr

Site web référent : www.faire.fr

LE BASSIN DE STOCKAGE-RESTITUTION INAUGURÉ AVEC GRAND CALAIS TERRES & MERS



Afin d'assurer une conformité du système d'assainissement, Grand Calais Terres & Mers a initié la construction d'une nouvelle station d'épuration de Coulogne située rue des Rosiers. Ce projet de 3 millions d'euros a été financé par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et par Grand Calais Terres & Mers.



De 2018 à 2021, l'agglomération a mené une étude diagnostique d'assainissement afin de vérifier la qualité de la station présente à Coulogne. Bilan, le bâtiment présent ne répondait plus efficacement au traitement des eaux usées. La destruction du bâtiment existant était inévitable.

Ce projet onéreux a pour but d'améliorer la transition écologique par un traitement des eaux usées répondant aux contraintes actuelles de l'environnement. Le nouvel ouvrage, construit au même endroit est connecté à la partie en réseau unitaire c'est-à-dire qu'il traitera à la fois les eaux usées et les eaux pluviales*.

COMMENT LE BASSIN FONCTIONNE T-IL ?

- Quand il ne pleut pas : 2 pompes recueillent les eaux usées du bassin jusqu'à la station d'épuration.
- Lors des pluies : l'eau non traitée n'est pas rejetée dans la nature puisque les eaux usées et pluviales excédentaires sont stockées temporairement dans le bassin. Une fois les pluies terminées et le réseau libre, 3 pompes permettent au bassin de restituer l'eau vers la station d'épuration

*A l'inverse, il est dit "réseau séparatif", un réseau qui collecte les eaux usées et pluviales via deux canalisations bien distinctes.

QUELS AVANTAGES ?

- La nouvelle station détient une capacité de 2500m³ contre 700 m³ auparavant
- Les eaux usées ne se déversent plus dans la nature
- La station protège des inondations lors des fortes pluies



LAISSEZ VIVRE LES CANARDS, NE LEUR DONNER PAS À MANGER

Vous pensez faire une action écologique en leur donnant le restant de pain. Sachez que le système digestif des canards ne leur permet pas de digérer le gluten présent dans le pain.

Autre point à savoir : le pain stagnant ou laissé sur le bord d'une route peut attirer aussi des nuisibles tels que : les rats et les autres bactéries.

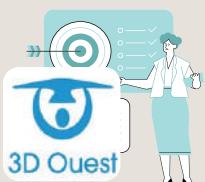
Votre qualité de vie au sein de la commune peut être gâchée juste par ce geste.

Admirez simplement ces animaux aquatiques. Ils sont sauvages et savent se nourrir seuls.



PRÉVENTION

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?



Rendez-vous sur 3D OUEST

Vous devez vous rendre sur le logiciel via les "en 1 clic" en page d'accueil du site de la ville ou en renseignant l'adresse suivante : <https://salle.3douest.com/internaute.php?module=coulogne>

Inscrivez-vous

Vous devez créer votre compte. Une fois créé, vous avez la possibilité de réserver une salle ou du matériel



Conditions de réservation

- La salle des fêtes est louable de 8h le jour J à 8h le lendemain, capacité 300 personnes.
- La salle des marronniers est louable de 8h à 20h sur une journée, capacité de 80 personnes.
- Seul, les tables et chaises sont louables en matériel.
- Des tarifs sont appliqués par arrêté. Aucune réduction n'est réalisable.



Bon à savoir

- Une pré-demande n'est pas obligatoirement acceptée.
- Une pré-demande doit être effectuée au plus tard 1 mois avant la date d'occupation.
- Les demandes sont traitées uniquement le mercredi de 10h à 11h.
- Les rendez-vous en présentiel sont uniquement le mercredi de 11h à 12h.



Besoin d'aide ?

Rendez-vous sur la page Youtube Ville de Coulogne pour suivre les tutos d'utilisation.
Nom du profil : Ville de Coulogne Officiel

NUMÉRIQUE ET COMM'

UN LOGICIEL POUR LA PRÉ-RÉSERVATION DE SALLES ET MATÉRIELS EN LIGNE

Depuis le mois de novembre, le nouveau logiciel de réservation des salles 3D ouest pour la salle des marronniers et la salle des fêtes est ouvert aux particuliers.



Ville de Coulogne Officiel

@villedecoulogneofficiel • 14 abonnés • 27 vidéos

En savoir plus sur cette chaîne [...plus](#)

Personnaliser la chaîne

Gérer les vidéos

JEUNESSE

LE RELAIS PETITE ENFANCE EST OUVERT !



Depuis début janvier et en partenariat avec Grand Calais Terres & Mers, le Relais Petite Enfance a ouvert ses portes à côté de la salle polyvalente, dans les anciens locaux du CCAS.

Pour les parents et futurs parents : le Relais Petite Enfance est un lieu d'informations sur les différents modes de garde du territoire. Il vous accompagne également sur les démarches liées à l'emploi d'un(e) assistant(e) maternel(le) et/ou d'une garde à domicile (contrat de travail, mensualisation, aides financières...).

Pour les assistants(e)s maternel(le)s, gardes à domicile ou personnes souhaitant le devenir, le Relais Petite Enfance est un lieu d'informations sur les droits et devoirs, sur les démarches pour obtenir un agrément. Il a également un rôle de professionnalisation en facilitant l'accès à la formation. Le Relais propose différents temps de regroupement et d'échanges sans la présence des enfants.

Le Relais Petite Enfance propose deux fois par semaine, le mardi et jeudi matin, des ateliers d'éveil pour les enfants accueillis par un(e) assistant(e) maternel(le) ou par une garde à domicile.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Mme LELEUX : 06.80.43.59.72 ou rpe@grandcalais.fr

PARTENARIAT ? #GrandCalaisTerres&Mers

LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES

POUR QUI ?

- Pour tous les enfants qui feront leur première rentrée en septembre 2025 ou arrivant sur la commune.
- Pour les élèves de classe de grande section de l'école maternelle du centre qui iront au CP à l'école primaire du centre.

COMMENT ?

- En version dématérialisée sur le site de la ville de Coulogne.
- Ou via un dossier papier à l'accueil de la mairie.

QUAND ?

Dès à présent et jusqu'au 31/03/2025.

ET POUR LES DEMANDES DE DÉROGATION SCOLAIRES ?

Il faut remplir le dossier avant le 31/03/2025 en y ajoutant les justificatifs – une commission d'attribution des places restantes aura lieu début avril.

LA MAM LES PETITES GRENOUILLES

L'association organise une journée porte ouverte publique ainsi qu'un "vide MAM". L'objectif est de se faire connaître et aussi de vendre des articles et jouets de puériculture d'occasion !

Rendez-vous :
samedi 24 mai de 9h à 14h, 218 Rue Arthur Bart.

LES PARENTS D'ÉLÈVES DE LA MATERNELLE DU CENTRE

Les parents d'élèves organisent un premier loto et vous donnent rendez-vous :
dimanche 30 mars à partir de 13h, salle des fêtes.

OGEC SAINTE-ANNE

Les parents d'élèves organisent un loto de Pâques :
dimanche 27 avril.

APEL SAINTE-ANNE

L'association organise :
Une soirée année 80 : samedi 29 mars
Kermesse : samedi 14 juin

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le samedi 30 novembre dernier a eu lieu l'élection du nouveau conseil municipal des jeunes. Une dizaine de candidatures ont été réceptionnées pour le rôle du Maire et des adjoints. Chaque candidat avait préparé sa profession de foi, qui a été lue devant ses camarades et les élus de la majorité.

De nombreuses idées ont émergé, notamment autour du partage entre les Coulonnois, de l'écologie et de la lutte contre le harcèlement. Bravo à tous les enfants pour leurs idées.

Après plusieurs tours de vote, voici les résultats :

- Maire du CMJ : Elyne LAVIGNE
- Adjoint pour l'école élémentaire du Centre : Inés ESSAGHIR
- Adjoint pour le groupe scolaire Roger Macke : Aliséa VADURET
- Adjoint pour l'école Sainte Anne : Lola SEGARD

A la fin des votes, les familles ont pu assister à la remise officielle des écharpes par M. le Maire.



LA VILLE FINANCE TON BAFA*

Pour la deuxième année consécutive, la municipalité participe au financement de la formation BAFA pour 4 jeunes de la commune.

VOUS ÊTES INTERESSÉ ?

Déposez votre candidature (dossier disponible en mairie) avant le 15/04/2025.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Pour les jeunes sélectionnés, la commune prendra en charge une partie de leur formation plafonnée à 400€

QUELLE CONTREPARTIE ?

Les jeunes s'engagent à travailler pour la commune de Coulommiers pendant 6 semaines minimum sur une période maximale de 2 ans.

Renseignements : service jeunesse au 03.21.36.92.80.

*Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

4 JEUNES GAGNANTS !

CULTURE

JOYEUX ANNIVERSAIRE À TOI, CHÈRE MÉDIATHÈQUE !

Cette année, la médiathèque l'Octogone fête ses 10 ans !

Pour célébrer ensemble cette belle aventure, l'équipe de la médiathèque souhaite rassembler vos souvenirs, anecdotes et témoignages.

UN LIVRE, UN MOMENT, UNE RENCONTRE...

Que ce soit une découverte littéraire marquante, un atelier inoubliable, une animation qui vous a enchanté(e) ou simplement votre attachement à ce lieu, laissez entendre votre histoire !

COMMENT PARTICIPER ?

Écrivez votre témoignage et déposez-le à l'accueil de la médiathèque dans une boîte dédiée pour la collecte ou bien scannez le QR CODE ci-après !



Vos messages seront mis à l'honneur dans un fascicule spécial et/ou lors de l'événement anniversaire du 23 au 25 mai 2025.

Bientôt, le programme des 10 ans sera communiqué !

Merci pour votre fidélité et vos mots qui font vivre la médiathèque l'Octogone !

C'ÉTAIT LE SAMEDI 15 MARS

VOUS AVEZ DIT SAINT-PATRICK ? LES SONNEURS DE LA CÔTE ÉTAIENT LÀ !

Médiathèque l'Octogone au 03.21.97.75.96
<https://mediatheque-coulogne.c3rb.org>
 Médiathèque l'Octogone

À l'occasion de la Saint-Patrick, l'esprit festif de l'Irlande a résonné dans la médiathèque avec un Bal Folk inoubliable en compagnie des sonneurs de la côte « le groupe qui n'a pas de tenue mais qui ne manque pas d'air »

LE PROGRAMME ÉTAIT LE SUIVANT :

• DE 15H À 16H, MÉDIATHÈQUE L'OCTOGONE,

Une prestation musicale immersive où les sonorités céltiques et folk vous ont transportés directement en Irlande. Une belle introduction à la musique traditionnelle avant d'entrer dans la danse !

• DE 20H À 23H, SALLE DES FÊTES DE COLOGNE

Un bal en compagnie de Sébastien Brebion et Baptiste Loosfelt ! Vous vous êtes initié aux pas des danses traditionnelles et vous avez partagé l'énergie festive d'un bal où chacun, débutant ou habitué, a trouvé sa place sur la piste. Que vous soyez danseur

débutant ou confirmé, vous avez été guidé par l'énergie des musiques traditionnelles et vous avez partagé un moment de fête et de convivialité. Pour compléter cette soirée, une buvette restauration s'est tenue grâce à la C.O.S de Coulogne.

Un événement qui n'a pas été oublié par les amoureux de la musique, de la danse et du partage !



À L'OCTOGONE, UNE FIN D'ANNÉE RICHE EN ANIMATIONS

L'équipe de la médiathèque fait le récap' des belles animations de fin d'année 2024 et du début d'année 2025.



16 NOVEMBRE

Création de papier avec l'artiste Benoit Saison pour la préparation du futur livre des 10 ans de l'Octogone



11 DÉCEMBRE

Finissage exposition «Transversion» Benoit Saison



9 NOVEMBRE

2ème braderie aux livres et aux cd : un succès !



7 DÉCEMBRE

Release party CAELL



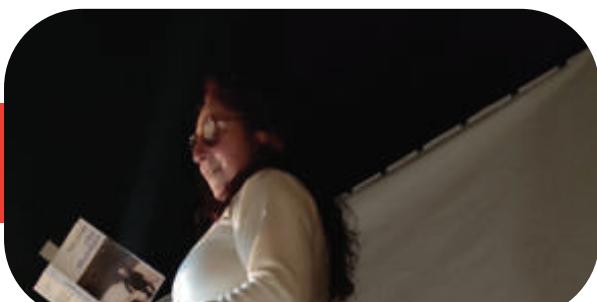
11 DÉCEMBRE

Chorale Chorus United by le chœur du sud



24 JANVIER

Nuits de la lecture avec JAZZAFOLK



25 JANVIER

Les Pages lumineuses avec Benoit Saison et Christine Campion (2ème nuit de la lecture)



28 JANVIER AU 1ER FÉVRIER

Semaine de l'impro avec le collectif d'artistes de la Compagnie du son

L'ASSOCIATION HISTORIQUE ET PATRIMONIALE DE COULOGNE

L'association organise deux conférences à la salle des marronniers, les rendez-vous sont :

- Samedi 5 avril à 15H15 : COLONIA "de l'idée au bouquet final" présenté par Daniel Mathieu
- Samedi 17 mai après-midi : "L'eau et la Flandre maritime, les origines de Calais" présenté par Stéphane Curveillier

FESTICOULOGNE

L'association organise trois événements prochainement :

- dimanche 4 mai : brocante
- dimanche 6 juillet : repas
- dimanche 28 septembre : thé dansant

BIEN VIVRE À COULOGNE

L'association lance un concours de photo et une exposition cette année.

Le thème : Mettez en lumière photographique le caractère INSOLITE du PATRIMOINE sous toutes ses formes, et parfois méconnu, de COULOGNE et des petites communes environnantes (moins de 12000 habitants).

Les conditions :

1 ou 2 prises de vue sur Coulogne, et en complément, si choisie par le candidat, 1 prise de vue sur l'une des 20 petites communes du calaisis dans un rayon de 10 km autour de Coulogne.

Les récompenses : 700 € de lots récompenseront 18 candidats présélectionnés !

Le site HelloAsso.com d'inscription au concours sera accessible, via le QR Code communiqué par BVC à partir du 18 mai, soit 1 mois avant le début du concours du 17 juin au 18 août.

Renseignements : M. Jean-Marc Blouin,
bvc62137@gmail.com, 06.78.40.21.36.

ACTION SOCIALE

NOUVEAU : UNE PERMANENCE AVEC UN CONCILIATEUR DE JUSTICE

Depuis le vendredi 14 mars, une permanence est mise en place en mairie de 9h à 11h avec un conciliateur de justice, Monsieur Alain Chapuis.

Cette permanence est prévue le 2ème vendredi de chaque mois, sur rendez-vous.

L'initiateur du projet est Christian-Jacques Séry, Conseiller délégué aux solidarités. Ce dispositif a été discuté avec Richard Honvaut, Directeur Général des Services et validé par Guillaume Loeullieux, le Maire.

L'OBJECTIF ?

Faire de la justice de proximité à Coulogne.

The flyer features a blue header with white text: "UN CONFLIT ? UN RENDEZ-VOUS AVEC UN CONCILIATEUR DE JUSTICE EST POSSIBLE". To the right is a circular icon showing a hand holding three stylized figures. Below the header are three green rounded rectangles with white text: "Service gratuit", "Accompagnement personnalisé", and "Échange confidentiel". The main body of the flyer has a background image of hands writing on a document. It includes a calendar icon and the text "Le 2ième vendredi de chaque mois" followed by "Mairie de Coulogne". A clock icon indicates the time "9h - 11h". A blue arrow points to the text "Prenez rendez-vous au 03 21 36 92 80 ou en mairie au Service Urbanisme.". The Coulogne logo is at the bottom left, and a yellow bar at the bottom right says "Dès le 14 mars 2025 !".

DANS QUEL CAS FAIRE APPEL À UN CONCILIATEUR DE JUSTICE ?

Les litiges de voisinage, un problème entre locataire et bailleur, les litiges prudhommaux, commerciaux ou relevant du droit rural.

Le conciliateur de justice n'intervient pas dans les affaires de droit pénal, dans celles du droit de la famille (comme les pensions alimentaires), les relations administrés/administrations.

Ce service est gratuit. C'est un mode de résolution rapide et confidentiel d'un différend animé par un tiers assermenté et bénévole.

RETOUR EN IMAGES SUR LES DERNIERS ÉVÉNEMENTS DU CCAS



18 DÉCEMBRE

Dernier de repas du mois de l'année 2024 sous les couleurs de Noël ! 80 séniors présents.



9 JANVIER

1er goûter du maire de l'année 2025 avec 50 personnes.



15 JANVIER

Le premier repas de l'année 2025 avec 60 participants. A cette occasion, les rois et reines ont été couronnés après avoir eu la fève !

DURANT L'HIVER...
Une jolie photo du Foyer Mozart sous un fin manteau de neige...



7 FÉVRIER

Un concours de belote s'est organisé au Foyer Mozart avec 45 inscrits.

12 FÉVRIER

Un repas sous le thème de l'amour au Foyer Mozart à l'occasion de la Saint-Valentin... Vive les amoureux.

HISTOIRE

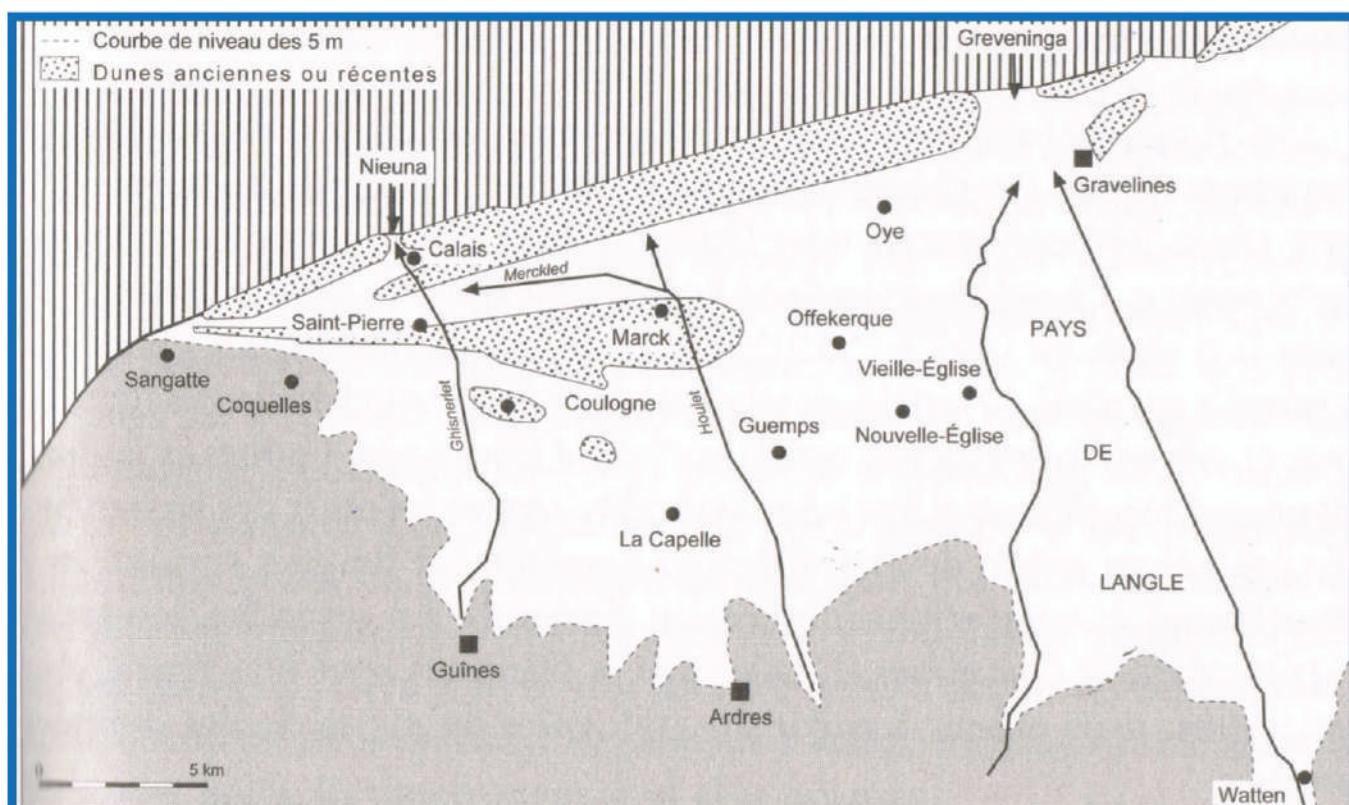
LES ORIGINES DE COLOGNE – 1ÈRE PARTIE (XI ÈME - DÉBUT XIII ÈME SIÈCLE)

Les premières mentions relatives à Coulogne remontent au milieu du XIe siècle, l'abbaye de Samer reçut un établissement appelé Colonia Sancti Wulmeri. De même, grâce à une autre charte, l'abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer reçoit un bonum de Colonia destiné à l'achat de vin.

Au XIIe siècle, les manuscrits en latin se précisent ; en 1153, l'autel de l'église de Coulogne relève de l'abbaye de Samer, intégrée elle-même à l'évêché de Thérouanne. Plusieurs curés du petit bourg sont également cités... Le mélange d'eau douce venue des hauts d'Artois et d'eau salée rentrée par les échancrures du littoral ont favorisé les pêcheries les plus abondantes et les plus renommées dans le Calaisis, aux dires des chroniqueurs.



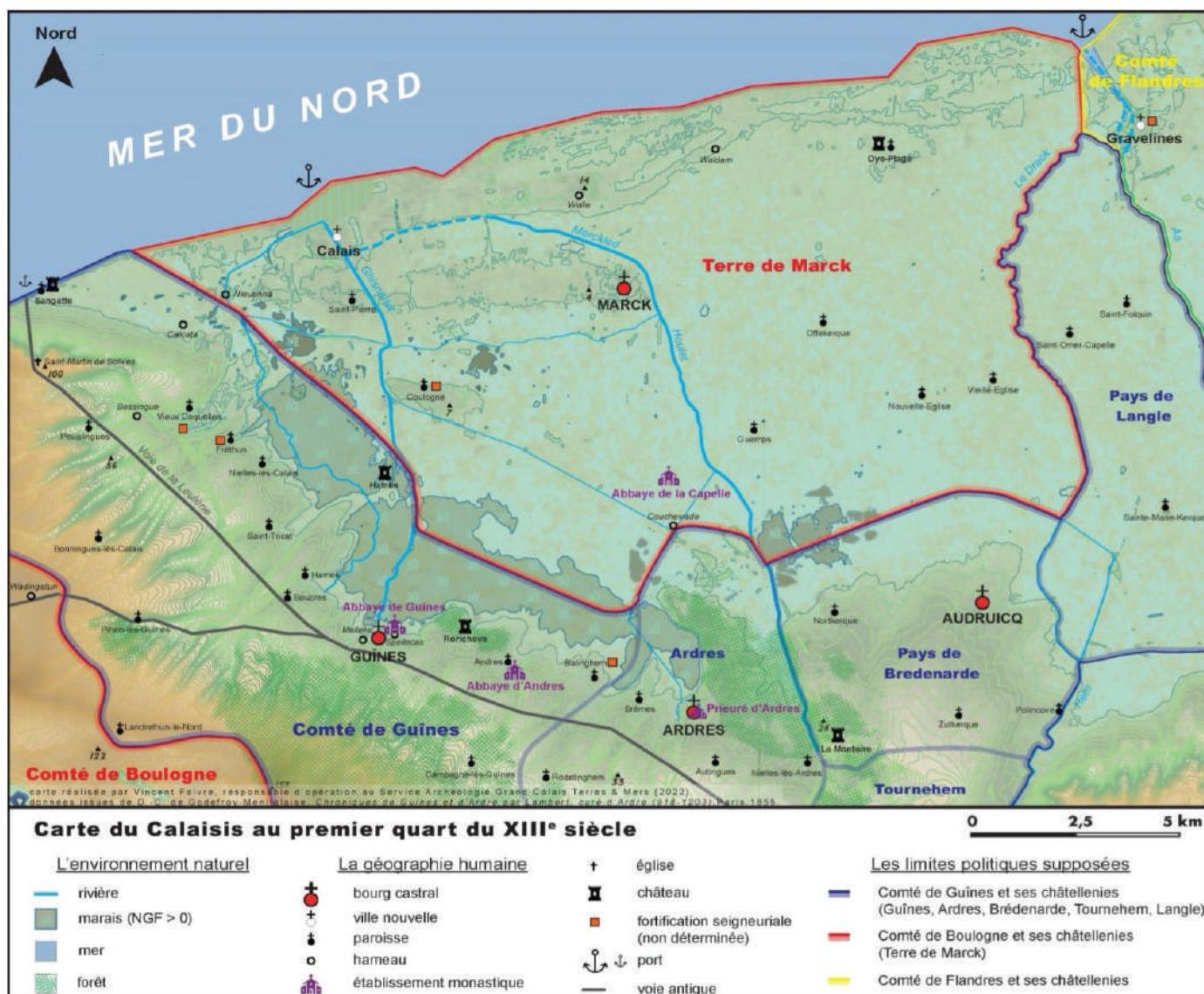
L'abbaye des Dunes (XVe siècle), d'après les Chroniques d'Adrien de But, Cliché de la Bibliothèque royale Albert I (inventaire ms 7978-7979).



Le Calaisis au Moyen-Age

Très vite, elles deviennent l'objet de conflits entre ces deux abbayes. Une écluse de retenue, la ventelle aux fascines, conditionne la pêche favorisant soit la première abbaye soit la seconde en fonction de son ouverture ou de sa fermeture. Ainsi, sur sept poissons, au début du XIII^e siècle, quatre iront à Saint-Bertin et trois à Samer. En outre, le marais de Coulogne, marescum de colonia, situé le long du Guisnerlet procurait des tourbes fort utiles à l'époque, en particulier pour le chauffage et comme engrais, servant aussi de pâturegues flottants pour l'élevage. Dans une charte latine de 1208, le creusement de la rivière de Guînes dont le curage régulier est obligatoire par la ville de Guînes, atteste de l'aménagement de la plaine maritime flamande ; c'est surtout à l'est du fleuve Aa, sous l'impulsion de Philippe d'Alsace, comte de Flandre qu'est créée une organisation administrative remarquable dès 1169 concernant les watergangs, bien en avance sur son temps. Cependant, le Calaisis connaîtra un retard au moins jusqu'à la prise du Calaisis par les Anglais au milieu du XIV^e siècle.

Par conséquent, l'eau joue un rôle déjà fondamental dans notre zone littorale et Coulogne qui restera un petit bourg jusqu'à la Révolution française a fait ses premiers pas dans l'Histoire du Calaisis.



Carte de Vincent Faivre avec la collaboration de Stéphane Curveiller

L'ÉGLISE DE COULOGNE



La situation

L'église St-Jacques (St-Jacques, le Majeur) est édifiée sur une légère proéminence artificielle. Curieusement, lors de la construction de l'église actuelle, très peu d'habitations existaient autour. La population était plutôt regroupée près du Pont de Coulogne, mais à cet endroit le terrain était sec et solide, ce qui n'est pas le cas ailleurs.

Cette église remplace une autre église, petite, suivant les chroniqueurs locaux (Collet et l'abbé Haigneré) fût bâtie sur les fondations de l'ancien château de Coulogne qui fut démolie par les Français lors de la reprise du Pôle en 1558. Une tour fut gardée pour devenir le clocher et fut couvert d'ardoises (vers 1619).

L'église de Coulogne au XVII^e siècle. Dessin anonyme (Arché D. Battel).

Au XIX^e siècle

Vers 1850, le conseil municipal décide d'abattre cette église afin d'en reconstruire une autre, plus grande. Monsieur Grigny, architecte départemental fut chargé par le conseil municipal de présenter un projet, les matériaux retenus sont presque tous originaires de la région. Le coût du projet est estimé à 28 333 francs. Une adjudication est ouverte le 9 septembre 1857. Gustave Antoine emporte le marché grâce à un rabais, le prix annoncé étant de 27 767 francs. La construction est implantée avec un recul de plusieurs mètres par rapport à l'ancienne église afin de garder suffisamment d'espace pour les enterrements et les mariages.

Les travaux s'annoncent difficiles car ils devaient être terminés en octobre 1858 mais sont stoppés car l'entrepreneur ne paye pas ses ouvriers. Durant la nuit du 26 au 27 novembre 1858, la toiture inachevée s'écroule, les piliers en brique n'étant pas suffisants pour soutenir la toiture. Le maire fait alors procéder à une expertise, les responsables sont recherchés et on déclare finalement Monsieur Grigny responsable.

Le conseil municipal fait remplacer les piliers de brique par des piliers en pierre de Marquise. Les travaux reprennent en septembre 1859 pour un an. Finalement, l'église est inaugurée le 28 octobre 1860. La construction chaotique a laissé des traces. De nombreux travaux ont dû être réalisés afin de réparer les fuites de toiture entre 1862 et 1878. La loi de séparation de l'Église et de l'Etat de 1905 confie dès lors l'entretien de l'église à la commune.

Au XX^e siècle

L'église n'a pas souffert de la première guerre mondiale ; après celle-ci, une des cloches est refondue. En revanche la deuxième guerre a laissé des traces : en effet, les bombardements de l'époque manquaient de précision et les bombes destinées à détruire les blockhaus de la DCA (défense contre avions) de la rue Louis Denis sont tombées dans le cimetière causant l'effondrement des vitraux. Des travaux importants ont été réalisés lors des mandats de Albert Gommmez, des injections de résine ont dû être effectuées afin de combler les fissures des murs. Le coq est changé après la guerre ; il était criblé de balles.

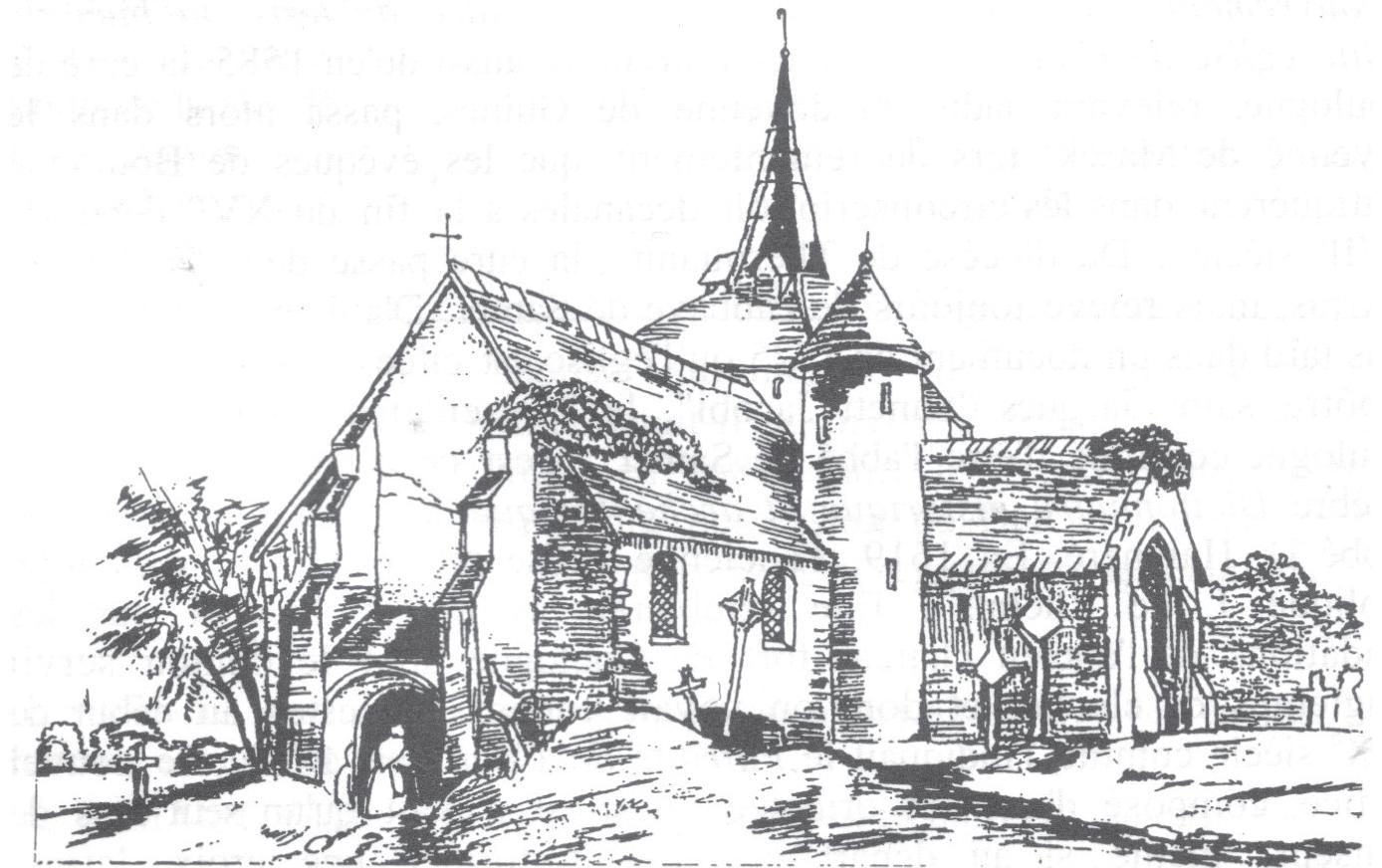
Les fonds baptismaux, les bénitiers et une plaque scellée dans le fond de l'église proviennent de l'ancienne église. Une dalle mortuaire se trouve également sous l'axe qui supporte l'escalier.

Les derniers travaux extérieurs datent de 2009 à 2013 sous les mandats de Jean-Claude Dubut. Les travaux intérieurs sont réalisés par la paroisse (abbé Boot) à la même époque.

Dernier avatar connu le coq en place s'est envolé en 2017 ; il est remplacé sous le mandat de Alain Fauquet. Ce même coq, arraché par une tempête a été réinstallé sous le mandat de Guillaume Loeuilleux.

SOURCES :

Travaux de Georges Fauquet, archives D. Battel, archives de l'AHPC, archives municipales de Coulogne.
Livre : De Colonia à Coulogne 2000 , op. cit.



L'église de Coulogne au XVII^e siècle. Dessin anonyme
(Archives paroissiales. Cliché D. Battel).



SPORT

LES COCCINELLES DE COLOGNE

Le club des Coccinelles continue son ascension et obtient de nombreux titres nationaux.

CE QU'IL FAUT RETENIR

En Twirling bâton, 19 filles se présentent pour les sélections nationales individuelles afin de participer aux championnats qui se dérouleront en mars et avril.

En danse, les 250 élèves se préparent pour les différents spectacles, et en particulier pour les galas annuels qui auront lieu au grand théâtre de Calais les 24 et 25 mai prochains.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les Coccinelles c'est aussi des activités gym pour tous, avec les séances Pirouettes et câlins pour les 0-3 ans, la gym éveil pour les moins de 3 ans, la gym au sol jusque 14 ans, le fitness et la gym bien-être pour les adultes.

Renseignements et inscriptions au 07 81 60 33 36 (Sandrine Lefebure).

ATB KREW - BREAK DANCE

Une réunion est organisée pour l'année 2025-2026.

Rendez-vous le 13 septembre à 14h00 au Complexe Briand

YOGA UN JOUR, YOGA TOUJOURS !

Créée en septembre 2024, l'Association Yoga Coulogne a pour mission de promouvoir le bien-être au sein de la commune. L'Association, de 27 adhérents, regroupe des passionnés de tous niveaux, des débutants aux pratiquants avancés. La coach demande toujours de trouver la juste limite, c'est-à-dire ce que vous êtes capable de faire à l'instant "T" et comme elle le répète avec bienveillance : " ni trop, ni trop peu".

*"Chaque semaine, Corinne nous entraîne à mieux gérer notre souffle et à parfaire nos postures, adaptées à chacun(e)."
Pascale Poiret, présidente de l'association*

Avec enthousiasme, les Yogis et Yoginis se regroupent tous les mercredis au Complexe Associatif Briand pour pratiquer cette discipline éloignée des jugements de valeur et de compétition. Venez les rejoindre !

Cours de Yoga tous les mercredis hors vacances scolaires au Complexe Aristide Briand de 17h30 à 18h30 ou 18h45 à 19h45, une séance d'essai est possible au tarif de 5€
Contact Mme Poiret 06 87 07 13 40



DANIEL MATHIEU, CITOYEN D'HONNEUR : UN NOM DÉSORMAIS INSCRIT AU COMPLEXE DES SAULES

Le samedi 1er Mars, Alexandre Ducloy, président du Tennis Club de Coulogne a organisé l'inauguration du nom des salles de tennis au Complexe des Saules. Elles portent désormais le nom de DANIEL MATHIEU.



QUI EST-CE ?

Sportif dans l'âme, Daniel Mathieu a marqué l'histoire de Coulogne par ses engagements et son parcours sportif. D'abord champion de volley-bal, il est ensuite tombé amoureux du tennis dès l'âge de 40 ans lors de la construction de la salle de sport René Démarthe de Coulogne en 1981. Deux ans plus tard, il devient président du Club de Tennis de la ville en succédant à Marie-Paule Empisse.

IL A FAIT AIMER LE SPORT !

Pendant 38 ans, par sa bienveillance et sa passion pour la discipline, Daniel Mathieu a initié les plus jeunes au tennis.

UN SPORTIF MIS À L'HONNEUR

Honoré à l'époque pendant une Olympiade au Comité Départemental du Pas de Calais par la Fédération Française de Tennis et la Jeunesse et les Sports, une médaille de la ville lui a été remis pour son engagement.

Aujourd'hui, il est inscrit historiquement et de façon permanente comme figure du tennis. En effet, le complexe de tennis rue des Saules porte désormais son nom.

ENGAGÉ SPORTIVEMENT MAIS HISTORIQUEMENT AUSSI

Pendant 4 ans, il s'est investi dans le projet Colonia afin de marquer les esprits lors du passage à l'an 2 000. Le projet a rassemblé 1200 participants, 200 figurants locaux, 11 groupes folkloriques, 11 fanfares et de nombreuses associations.

L'événement a été initié par Stéphane Curveiller qui a créé le groupe de réflexion Coulogne Expansion en juin 1991 dont l'objectif était de penser des idées, projets et événements pour dynamiser la ville.



Photo réalisée le samedi 1er mars lors de l'inauguration des salles.
Guillaume Loeuilleux (à gauche) et Daniel Mathieu (à droite).

AGENDA

Ville

Du Jeudi 27 au Vendredi 28 mars

Forum de prévention à la sécurité routière

Salle des fêtes

9h à 17h, 03 21 36 92 80

Samedi 5 avril

Accueil des nouveaux arrivants

Salle des mariages

Invitation transmise aux habitants

Renseignement Démocratie Locale,
03 21 36 92 80

Dimanche 20 avril

Chasse aux oeufs

10h à 11h, inscription obligatoire
03 21 36 92 80

Samedi 26 avril

La Colonia

Randonnées VTT, Cyclo, Marche

Parc Octogone et base nautique

Dans le cadre des parcours du coeur

Billeterie en cours

De 8h à 17h, 03 21 36 92 80

Dimanche 27 avril

Journée Nationale de la Déportation

Square du Souvenir

11h, 03 21 36 92 80

FORUM PRÉVENTION ROUTIÈRE

**27 & 28
Mars**

9h à 17h

Salle des fêtes



SENSIBILISATION



DÉMONSTRATION



QUIZ



PREMIERS SECOURS



Billetterie

Samedi 26 avril, La Colonia

Randonnées VTT, Cyclo, Marche

Parc de l'Octogone et base nautique

De 8h à 17h,

Renseignement - Tarifs et inscription
03 21 36 92 80

Le 2 et 3 mai, Concert Soul

Salle des fêtes

Achat via Weezevent dès le 14 mars

03 21 36 92 80

Vendredi 2 mai, 20h30

Opus One Big Bang

Ouverture des portes à 20h

Samedi 3 mai, 20h

Soul Time

Ouverture des portes à 19h30



L'Octogone



médiathèque l'octogone

Du Samedi 1er mars au Vendredi 28 mars

Exposition Bonopac,
Bugart Peintures
Médiathèque
Ouvert à tous
03 21 97 75 96

Samedi 1er mars

Vernissage Exposition Bonopac,
Bugart Peintures
18h, Médiathèque

Samedi 22 mars

Performance Exposition Bonopac,
Bugart Peintures
14h à 17h, Médiathèque

Mercredi 26 mars

Atelier plastique et musical
Médiathèque,
Dès 2 ans, réservation obligatoire,
10h30, 03 21 97 75 96

Vendredi 28 mars

Concert des élèves du
département Musiques
Actuelles et Jazz
18h30, Ouvert à tous
03 21 97 75 96

EXPOSITION



BUGART
PEINTURES

01/03 > 28/03

MÉDIATHÈQUE L'OCTOGONE

VERNISSAGE LE 01/03 À 18H



Le CCAS



CCAS de Cologne

Lundi 24 mars

Parlons animation, CCAS
Foyer Mozart
03 21 36 92 84

Jeudi 3 avril

Goûter du maire, CCAS
Foyer Mozart
De 13h45 à 17h, 03 21 36 92 84

Mercredi 9 avril

Repas du mois, CCAS
Foyer Mozart
De 12h à 17h, 03 21 36 92 84



SUIVEZ LES ACTUS TOUS LES MOIS AVEC LA SORTIE DU MENSUEL !

Programme disponible en version numérique et en papier en mairie, au CCAS, à la crèche et à la Médiathèque l'Octogone !

GRAND CALAIS & NOUS

Les aides à la rénovation thermique de l'habitat

Grand Calais Terres & Mers propose une aide financière pour les propriétaires occupant un logement de plus de 15 ans situé sur le territoire de l'agglomération, et qui souhaitent engager une opération de rénovation énergétique. C'est l'Espace Conseil France Rénov' qui porte cette mission et vous accompagne dans le montage de votre dossier, avant le démarrage des travaux.

L'ESPACE CONSEIL FRANCE RÉNOV' DE L'AGGLOMÉRATION GRAND CALAIS TERRES & MERS A 2 MISSIONS PRINCIPALES :

L'accueil du public en permanence à l'Hôtel Communautaire, sur rendez-vous (possibilité d'avoir un rendez-vous téléphonique), sur la thématique de la rénovation énergétique de l'habitat, mais pas que ! Le service est parfois amené à recueillir des demandes en lien avec la perte d'autonomie, l'insalubrité des logements privés, les propriétaires bailleurs de logements locatifs, ...

A l'issue de l'échange avec le ménage, l'objectif est de lui apporter les informations et conseils le guidant dans ses choix (artisans à solliciter, aides mobilisables, structures d'accompagnements nécessaires au projet, *AMO ANAH ou Accompagnateurs Rénov'...)

L'instruction de l'aide locale à la rénovation énergétique que les ménages réalisant des travaux portant sur la performance énergétique doivent présenter avant travaux, sur la base d'un dossier à retirer à l'Hôtel Communautaire ou à solliciter auprès du service. Cette aide porte sur le système de chauffage (chaudière, poêle, insert, pompe à chaleur, ..) et l'isolation thermique des murs et des combles. Cette aide est cumulable avec d'autres dispositifs tels que Ma Prim' Rénov, les primes énergies CEE, ... (L'instruction des dispositifs d'aides nationales est indépendante de l'aide de l'agglo et demeure à la charge du particulier.)

Coordonnées du service :

Téléphone : 03 21 19 55 62 ou 03 21 19 55 32 // Mail : eieducalaensis@grandcalais.fr

Informations en ligne : france-renov.gouv.fr (guides, annuaires d'artisans ou d'accompagnateurs...)



Commande groupée d'isolants biosourcés

De façon complémentaire, l'Espace Conseil peut aussi proposer d'autres alternatives qualitatives en matière de rénovation énergétique, par l'emploi d'Eco Matériaux d'isolation, facilitée par la commande groupée d'achat réalisée en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale.

Grâce à cette commande groupée, il est possible d'obtenir des éco-matériaux 15 à 20% moins chers qu'en grande surface spécialisée, sans condition de ressources. Pour cela, pas besoin d'attendre une commande de groupe :

il suffit de contacter l'espace conseil France Rénov ou le Parc Naturel Régional.

Les matériaux peuvent être retirés directement chez le fournisseur, à Godewaersvelde, ou livrés (à partir de 150€). Ces matériaux isolants présentent à la fois de bonnes performances thermiques, mais aussi des atouts sur le plan environnemental en participant à l'amélioration de la qualité de l'air intérieur. Concernant l'isolation d'hiver, ils ont une performance équivalente aux autres matériaux. En revanche, ils sont plus intéressants que la laine de verre ou le polystyrène pour le confort d'été.

Article rédigé par Grand Calais Terres & Mers.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- LAPOTRE Edgar Thomas Florian, 22/05/2024
- KAMEL Ayoub, 04/06/2024
- ROCHES Emma Nathalie Odiele, 29/06/2024
- DEZOTEUX Raphaël Simon Vincent, Francis, 11/07/2024
- ANDRIEUX Inès Claire Mélanie, 25/07/2024
- DERAM Sacha Alexis Simon 22/08/2024
- TOULOTTE VAN LIERDE Eryn, 15/09/2024
- WISSOCQ Alma Prunelle Cerise, 30/09/2024
- WISSOCQ Brune Albane Lily-Rose, 30/09/2024
- DARRE Agathe Maureen Hiranya, Emilie, 26/10/2024
- SY Jules Aurélien José, 26/10/2024
- JOAN Hugo André Guy, 02/11/2024
- MARMIN Leyah Tiffany Florence, Nathalie, 22/11/2024
- DUBAS RENIER Augustin Jacques Philippe, 23/11/2024
- PATOKA Léo Marco , 04/12/2024
- JOANIN Agathe Brigitte Isabelle, Aurélie, 13/12/2024
- LAMOTTE Aloys Cyril Jérémy, Guillaume, 03/01/2025
- CAULIER Enola Chloé Johanne, 23/01/2025



PACS - FÉLICITATIONS

- | | |
|---|---|
| SEILLIER Yohann
DESCHAMPS Capucine, 10/05/2024 | CORION Brandon
BODART Ophélie, 23/08/2024 |
| WALLE Gautier
JOANNIN Camille, 10/05/2024 | WACOGNE Chloé
MAGNIEZ Steven, 02/09/2024 |
| DUFOSSÉ Christophe
ENGRAND Anne-Sophie, 17/05/2024 | SCHULLER Antoine
TAHON Lucie, 30/09/2024 |
| STOPIN Enzo
JOSSELIN Lauryne, 03/06/2024 | BOUIN Antoine
COLPAERT Camille, 02/11/2024 |
| WANNYN Séverine
BIGOT Emilie, 03/06/2024 | LAVIEVILLE Chloé
DÉCOUDU Théo, 18/11/2024 |
| LEPINE David
MACQUIGNON Julie, 10/06/2024 | BACLEZ Céline
FOURRIER Fabien, 07/12/2024 |
| FAUCON Christèle
CHIARA Ludovic, 12/06/2024 | GENEAU Benjamin
COITTET Mathilde, 21/12/2024 |
| CLOUET Théo
PONTHIEU Maéva, 28/06/2024 | WADOUX Antonine
PRUVOT Téo, 06/01/2025 |
| ROSEY Thomas
HULEUX Céline, 28/06/2024 | BÉDELÉ Hugo
COTTREZ Léa, 20/01/2025 |
| VANDERLYNDEN Benjamin
DANIEL Anaïs, 10/08/2024 | |

NOCES D'OR - FÉLICITATIONS

Monsieur Jean-Claude STOPIN et Mme Martine DARRÉ ont fêté leurs noces d'Or le 2 novembre à 15h. Monsieur Le Maire, a eu l'occasion de les officier ! BRAVO !



MARIAGES - FÉLICITATIONS

PERPEROT Thomas Mathieu Rémi, Pierre
BODART Léa Jacqueline Renée, Marie, 01/06/2024

BERTHOUX Arnauld Michel Lucien
SETAN Laurence Annick Marinette, 29/06/2024

BARBELIN Emerson François Kevin
CARPENTIER Tatiana Suzanne Jeannine, 3/07/2024

MASCOT Donovan Jean Louis, Laurent
LAPOTRE Amandine Elodie Elise, Francine, Isabelle,
Stéphanie, 25/07/2024

ANDRIEUX Steve Didier René, Georges
PONTHIEU Sabrina Bernadette Jacqueline, 26/07/2024

GILLOT Julien Christophe Dorien
BILLET Sophie Marie Françoise, 24/08/2024

RINGOT Géry Alain Christophe, Jérôme
CAPON Lucile Lucienne Andrée, Myriam, 28/08/2024

CARTON Ralph Gérard Christian
DUFOSSÉ Stéphanie Odette, 31/08/2024



OBOEUF Maxime Bruno Frédéric
LEVRAY Chloé Lysiane Chantal, Eliane, 31/08/2024

QUATRELIVRE Mickaël André Maurice
CONTRAIRE Jessica Solange Fernande, 21/09/2024

RINGOT Alexy Joël André, Pierre
RIBÉRY Eva Simone Géraldine, 28/09/2024

TONNERRE Laurent Guy Antoine
DENEU Nadia Micheline Christine, 19/10/2024

FRANCIS Mathias Enzo
DEMAZIERES Julie Marthe Marcelle, Bertha, 26/10/2024

VADURET Teddy Raymond, Jean-René, François, Laurent
SELLIER Fanny Françoise Nelly, 26/10/2024

LEMAIRE Michaël Fernand Joseph
PAINDAVOINE Isabelle Dominique Jackie, 02/11/2024

MOLLINGER Gaëlle
WHITEAD Marc Pierre-Marie, 23/11/2024

CONDOLÉANCES AUX FAMILLES

FONTAINE Jean-Pierre Gustave Claude, 07/05/2024, 75 ans
GRISLAIN Gisèle Maria Céline, 10/05/2024, 88 ans
VASSEUR Gaston Marcel André, Georges, 21/05/2024, 69 ans
LAMOUR Maurice Agricole René, 29/05/2024, 89 ans
DELHEZ Jean-Pierre René, 31/05/2024, 74 ans
ROUSSEL Marinette Berthe Virginie, 12/06/2024, 69 ans
WILLERS Denise Marie Anna, 13/06/2024, 99 ans
VERPOORT Henri Emile Maurice, 03/07/2024, 94 ans
ROUFFE Albert Adolphe Georges, 24/07/2024, 77 ans
BASSEUX Jacques Ulysse, 29/07/2024, 83 ans
DROLET Emmanuel Yannick Marcel, 30/07/2024, 53 ans
POLLET Jean Charles Louis, 01/08/2024, 92 ans
EVRARD Jean-Claude Christian Théodule, 08/08/2024, 64 ans
TAQUET Patrick Jean Paul, 15/08/2024, 74 ans
GARBE Johnny Marcel Ernest, 18/08/2024, 48 ans
BARBIER Marie-Josèphe Thérèse Yvonne, 21/08/2024, 65 ans
VANCUTSEM Jean-Jacques, 23/08/2024, 62 ans
LOISEAU Alfred Félix Pierre, 28/08/2024, 72 ans
MESNIL Marie-Josèphe Fernande Madeleine, 04/09/2024, 94 ans
DELSAUT Jeannine, 09/09/2024, 90 ans
VANBAELINGHEM Marc Albert Léon, 19/09/2024, 84 ans
PHISEL Liliane Germaine Jeanne, 25/09/2024, 75 ans
MASSON Marie-Chantal Sylviane Christiane, Louise, 09/10/2024, 76 ans
BRUNEL Virginie Christiane, 10/10/2024, 44 ans
WATEL Marc Robert Alfred, Roger, Joseph, 03/11/2024, 61 ans
LHIRONDELLE André Lucien Marcel, 15/11/2024, 78 ans
HOCHART Danielle Georgette Emilienne, 18/11/2024, 58 ans



DELAMAERE Brigitte Suzanne Aimée, 23/11/2024, 62 ans
TASSART Francis, 26/11/2024, 82 ans
FAY Patrick Jean Didier, 29/11/2024, 56 ans
EWIN Magalie Cathy Chantal, 05/12/2024, 50 ans
DUBUT Jean-Claude Henri, 10/12/2024, 85 ans
ELLIOTT Anne Louise, 15/12/2024, 93 ans
BLOUME Yvon Léon Emile, 18/12/2024, 79 ans
MILON Marie Cecile, 26/12/2024, 91 ans
ROBACHE Odile Emilienne Francine, 28/12/2024, 74 ans
GAMBIER Marguerite Marie, 02/01/2025, 90 ans
WALLET Yvette Marthe Simone, 29/01/2025, 89 ans

CONSEILS MUNICIPAUX

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2025

- 2025/01 : Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 20 décembre 2024.
- 2025/02 : Débat d'Orientation Budgétaire 2025.
- 2025/03 : Autorisation du Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.
- 2025/04 : Gratification des stagiaires de l'enseignement supérieur.
- 2025/05 : Rémunération des agents recenseurs.
- 2025/06 : Adhésion au dispositif de médiation préalable obligatoire (MPO) pour les collectivités territoriales et établissements publics du Pas-de-Calais.
- 2025/07 : Rétrocession aux agents d'aides perçues au titre du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique.
- 2025/08 : Acceptation de la subvention départementale dans le cadre de l'aménagement de cheminements doux Chemin du Contre Halage.
- 2025/09 : Adoption de la nouvelle convention de partenariat entre le Département du Pas-de-Calais et la Commune de COULOGNE pour l'accès à la Médiathèque l'Octogone aux services de la Médiathèque Départementale.
- 2025/10 : Signature d'une convention avec le Système National d'Enregistrement (SNE) pour la gestion des demandes et les attributions de logements sociaux.

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DÉCEMBRE 2024

- 2024/108 : Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 22 novembre 2024.
- 2024/109 : Modification des délégations du Conseil Municipal au Maire conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- 2024/110 : Décision modificative n°2 au Budget Primitif 2024.
- 2024/111 : Passation d'un avenant n° 5 au contrat du 1^{er} juin 2018 de marché de services lié à l'exploitation thermique des installations de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire et de ventilation des bâtiments de la ville de COULOGNE.
- 2024/112 : Liste locale des biens meubles à immobiliser.
- 2024/113 : Adoption du règlement interne de la commande publique.
- 2024/114 : Création d'emplois non permanents suite à un accroissement temporaire d'activité de l'article L-332-23 1^o du Code Général de la Fonction Publique.
- 2024/115 : Revalorisation du montant de la participation de la commune au titre de la protection sociale complémentaire sur le volet prévoyance.
- 2024/116 : Ajustements sur les emplois permanents de la collectivité.
- 2024/117 : Modification de la grille des emplois permanents.
- 2024/118 : Convention relative à l'adhésion au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, harcèlement et agissements sexistes du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Pas-de-Calais.
- 2024/119 : Appel à projets AMO CPE ACTEE/ADEME/Session 1.
- 2024/120 : Adhésion à une centrale d'achat spécialisée dans le domaine du numérique et des télécoms dénommée « CANUT ».
- 2024/121 : Création de séjour de vacances 2025.
- 2024/122 : Modification du règlement intérieur de la crèche.

TRIBUNES

Budget 2025 : pas encore définitif mais le fonctionnement prévaut toujours sur l'investissement : l'embauche de nouveaux agents devient un poids grandissant sur ce budget.

Nous restons opposés à la vente des biens communaux. Le parc Verlaine, la maison de l'école Macke ont échappé à ces ventes abusives. Mais des terrains ont été cédés pour une somme minime ; et la vente de la maison du complexe Briand et celle rue Arthur Bart ont été rejetées lors du conseil municipal. Le budget 2024 prévoyait ces recettes d'investissement, alors que ces ventes n'étaient pas finalisées.

Pas étonnant de voir que les prévisions du budget d'investissement soient en baisse. La faiblesse de celui-ci ne permet plus d'initier de nouveaux projets pour le bien-être des citoyens. La ville s'agrandit avec la construction de logements collectifs, alors qu'aucune réflexion n'a eu lieu sur un schéma d'aménagement ainsi que sur des nouvelles structures adaptées aux arrivants.

Il est urgent de repenser cette gestion.

Liste - Coulogne Avance

Le retour de Coulogne L'Actu : Une année 2025 sous le signe de la proximité

Chères Coulonnoises, chers Coulonnois,

C'est avec plaisir que nous célébrons le retour de Coulogne L'Actu, un outil essentiel pour vous informer et échanger. À cette occasion, nous vous adressons, avec un peu de retard, nos meilleurs vœux pour cette année 2025. Que celle-ci vous apporte bonheur, santé et réussite.

Plus que jamais, nous restons à votre écoute et mobilisés pour défendre vos intérêts. Notre engagement est total pour porter votre voix et œuvrer pour l'amélioration de notre cadre de vie.

Notre permanence, ouverte à toutes et tous, se tient chaque mardi soir de 18h à 19h au Rendez-vous des Sportifs, 4 route de Guînes à Coulogne. Venez échanger avec nous !

À très bientôt,

Pour le Groupe Rassemblement National

Andy Flament

a.flament62@gmail.com

Liste - Coulogne Apaisé

En dépit du climat économique et mondial incertain qui règne actuellement, il est essentiel de continuer à planifier l'avenir de notre commune avec optimisme. C'est dans cette dynamique que, en ce début mars, nous avons soutenu le conseil municipal des jeunes dans leur projet de plantation d'arbres de naissances, symbole de l'engagement de notre ville envers l'environnement et envers notre avenir. Cette année marquera également le début de travaux de voirie qui permettront d'améliorer durablement la qualité de vie de tous les habitants. Nous sommes aussi ravis d'annoncer le lancement en 2025 de notre nouveau site internet, qui facilitera l'accès à l'information pour tous. Mais il est important de rappeler que tous ces beaux projets seraient impossibles sans l'engagement et le travail de nos agents municipaux, qui œuvrent chaque jour pour notre ville. Nous tenons ainsi à les remercier de nouveau pour leur dévouement.

Liste - Unis vivons Coulogne

La somme de 1€ sur chaque inscription sera reversée au Club Coeur et Santé dans le cadre des parcours du coeur



UN CŒUR QUI VA,
LA VIE QUI BAT

Ed. 1

SAMEDI
26 AVRIL

VILLAGE DU COEUR
Parc Octogone et Base nautique
OUVERT DE 7H30 À 17H

LA COLONIA

4€



VTT

3 parcours

20 km - Fléché et GPX
40 km - Tracé GPX
60 km - Tracé GPX

4€



CYCLO

1 parcours

60 km - Fléché et GPX

2€



MARCHE
1 parcours

10 km - Parcours fléché

DÉPARTS ENTRE 8H ET 11H



- **Jusqu'au 25/04 - 8h**
Inscription en ligne
- **Le jour J - Dès 7h30**
Renseignement 03 21 36 92 80



Ville de Coulogne



www.ville-coulogne.fr



UNE APPLICATION DU DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

62 Pas-de-Calais
Mon Département